



Compte-rendu et relevé de décisions BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE

5 novembre 2019, de 10h à 13h

LEC GRAND SUD A TOULOUSE

Présents : Hervé Guégan (Président), Claudine Périé (Vice-présidente), Emilie Taberly (Vice-présidente), Sophie Baudriller (Trésorière), Kamyar Majdfar (Secrétaire), Soizic Ghandour (Trésorière adjointe), Alain Toméo (Membre).

Invitée : Marianne Loiseau-Naïl (Directrice du CRAJEP).

Excusés : Elisabeth Lebris (Membre), François Maynadier (Membre), Line Colson (Membre).

1. Approbation du compte-rendu de Bureau du 09/09/19 :

➔ **Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.**

2. Préparation de la rencontre avec Kamel Chibli, Vice-président du Conseil régional :

- **Date :** 05/11/2019 à 14h30 au Conseil régional à Toulouse.
- **Délégation du CRAJEP :** Hervé, Emilie, Claudine, Soizic et Marianne.

Jérôme Marchand, son conseiller et Alexandra Martinez (directrice adjointe DEJ) participeront à cette rencontre.

• **Un rappel est fait sur les points à aborder :**

Nous devons insister sur la nécessité d'être reconnus (CRAJEP et AJEP) comme des partenaires dans la co-construction des politiques publiques et nous devons pour cela, jouer davantage un rôle d'influence politique :

- Donner (plus) à voir sur notre expertise : réponse aux besoins des territoires et des populations, capacité à être sur différents sujets (participation et engagement des jeunes, formation, orientation, logement, insertion sociale et professionnelle, accès aux loisirs et à la culture...)
- Au-delà de la dimension jeunesse, faire reconnaître notre dimension Education Populaire mais aussi notre capacité à animer des réseaux associatifs et les territoires (approche transversale et territoriale à faire valoir),
- Revendiquer notre capacité à être force de propositions sur différents sujets (il nous faudra réutiliser des sujets sur lesquels nous avons une parole – ou une volonté de parole commune – cf. travaux du séminaire du CRAJEP 2019),
- Demander à être plus et mieux associés à différents niveaux, à participer aux instances/espaces de concertation existants ou à créer,
- Demander aussi des temps de travail à nos partenaires, sur les différentes Réformes en cours.

Nous insisterons donc sur la nécessité de la mise en place d'instances de concertation et de co-construction CRAJEP/Région, au sein desquelles le CRAJEP et ses membres, pourront faire part de leur expertise sur différents sujets (citoyenneté, orientation...).

- **Hervé fait savoir au Bureau qu'il a reçu une invitation de la Région concernant une rencontre organisée le 17/12/19, de 10h à 16h au Conseil régional à Toulouse.**

Dans le cadre du chef de filât des politiques Jeunesse, La Présidente de la Région Occitanie, en partenariat avec l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), invite le CRAJEP à participer à une journée d'échanges dédiée aux politiques Jeunesse en région, en présence de Jordan PARISSE, Chargé d'études à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP).

L'information a a priori été transmise uniquement au président du CRAJEP et va être relayée aux membres du Bureau. Hervé prendra contact avec David Sire, pour voir comment nous pourrions organiser la présence et la contribution du CRAJEP à cette occasion.

3. Préparation de la rencontre avec Marie Piqué, Vice-présidente du Conseil régional :

Date : 08/11/2019 à 15h au Conseil régional à Toulouse.

Délégation du CRAJEP : Hervé, Claudine, Emilie et Marianne.

Alexandra Martinez (directrice adjointe DEJ) et Julien Suarez, son conseiller, participeront à cette rencontre.

Ce rendez-vous doit en premier lieu nous permettre de présenter le CRAJEP à Marie Piqué, afin qu'elle appréhende mieux l'action d'une coordination sectorielle membre du Mouvement Associatif Occitanie et l'action globale des associations JEP, sur les différents axes de la délégation dont elle a la charge : LCD, solidarités, handicap, logement...

Une présentation du CRAJEP sera faite en ce sens, de manière à ce qu'elle perçoive bien le maillage territorial et associatif que nous représentons sur les questions qui la concernent.

Il y aurait peut-être aussi des opportunités à saisir pour le CRAJEP concernant la coordination d'actions et de dispositifs d'intérêt régional (LCD...).

Claudine indique par ailleurs, qu'une instance paritaire vie associative va être créée au niveau du Conseil régional, associant différents élus et directions.

Marianne reviendra vers les membres du la délégation qui sera reçue, pour préparer la rencontre et transmettre les documents de présentation adaptés.

4. Point financier :

- **Projet de compte de résultat 2019 et point sur les financements Etat/Région :**

Sophie présente le compte de résultat arrêté au 30/09/2019 et la projection au 31/12/19 qui laisse craindre un déficit prévisionnel d'environ 4000 euros en 2019, sur un budget total de 108 700 euros, qui reste à affiner bien entendu.

Ceci est dû en partie, à des baisses de subvention Etat (notamment FDVA) et de prestations sur certaines actions (Région, Cnajep). Il y a aussi un manque à gagner au niveau du CESER (déjà inscrit dans le budget prévisionnel 2019), mais qui impacte notre budget de fonctionnement général.

Au-delà de ce déficit prévisionnel, nous risquons aussi cette année, d'être en difficulté pour justifier de notre subvention Région 2019 de 35 000 euros (pour une dépense subventionnable de 111 000 euros). Les charges prévisionnelles 2019 ne devraient pas dépasser 109 000 euros, en sachant que nous ne pourrions pas inclure de charges supplémentaires liées au Marché public de la Région (Rencontres thématiques et territoriales du CRJ), et que nous avons encore des incertitudes concernant les produits à recevoir concernant ce marché, étant donné qu'une rencontre sur 4 seulement a eu lieu en 2019, et que 2 sont reportées en 2020.

Le Bureau considère que ce déficit prévisionnel est à « assumer » en l'état et qu'il convient avant tout en 2019, d'atteindre un budget à minima de 111 000 euros de manière à nous assurer le versement de la totalité de notre subvention Région.

La possibilité de constituer une provision de 3000/4000 euros pour la conduite d'une action non réalisée en 2019 et à réaliser en 2020 (rencontre thématique CRAJEP par exemple) sera à discuter et à étudier en fonction de la situation arrêtée à fin 2019.

- **Budget prévisionnel 2020 :**

Marianne présente un projet de budget prévisionnel 2020 équilibré à 130 000 euros et qui prévoit notamment notre engagement sur les actions collectives CRJ, CREPS... et des subventions stables au niveau de la Région et en légère augmentation au niveau de l'Etat.

Concernant le soutien de l'Etat, il nous faudra appuyer auprès de Pascal Etienne - DRJSCS, la proposition qui avait été faite dans le cadre de l'évaluation de notre poste Fonjep, à savoir négocier une convention d'objectifs globale pour le CRAJEP, qui préserverait la conduite de ses missions de coordination et d'animation de réseau, qui l'assurerait d'un financement pérenne à hauteur de 30 000 euros/an et qui compenserait aussi, la perte de l'un des 2 postes Fonjep en 2020.

Au niveau des autres produits, nous pourrions compter sans doute, sur une ressource plus importante au niveau du CESER, avec 3 représentantes en poste en 2020.

Il n'est en l'état pas envisageable d'augmenter nos ressources en augmentant les contributions/adhésions des membres, dont le montant est actuellement à 400 euros.

Enfin, dans le cadre du portage du DLA régional/LMAO à partir de 2020, nous avons proposé la possibilité d'une mutualisation de locaux et de moyens techniques pour l'accueil d'un.e chargé.e de mission à Montpellier. Cela pourrait être une solution pour baisser certaines charges de fonctionnement (loyer, location copieur...).

La piste souhaitable, au regard des incertitudes au niveau des financements Etat/Région (dont la prestation CRJ), est de pouvoir envisager plutôt, la diversification de nos financements en étudiant la possibilité pour le CRAJEP, de s'engager sur des actions collectives d'intérêt régional, au bénéfice de ses membres, qu'il pourrait coordonner (formation, LCD...).

Concernant le Marché CRJ/RTT, il faudra discuter aussi la question de la poursuite ou non de notre engagement, et prendre une décision avant avril 2020.

5. Réflexion et propositions autour de la stratégie et du calendrier du CRAJEP 2020, dans la perspective de l'élaboration de son projet d'orientation 2020/2022 :

Ces propositions seront à faire au CA du 10/12/19.

- **Projet du CRAJEP 2020/2022 à travailler dans la perspective de la préparation des Elections régionales 2021 et d'une contribution à la réflexion autour des politiques publiques régionales :**
 - **Programmation du Séminaire du CA 2020 :**
Il se déroulera le 2 avril 2020 de 10h à 17h (à la MJC de Lézignan-Corbières).
 - **Bilan du plan d'orientation 2017/2019 à produire** en amont de ce séminaire, de manière à repérer les points positifs et négatifs de notre action ces 3 dernières années et à analyser au mieux le fonctionnement et l'action du CRAJEP sur cette période.
 - **Retour sur le séminaire 2019 :** contribuer au projet politique du CRAJEP et au portage d'une parole politique commune en reprenant les sujets prioritaires identifiés lors du séminaire 2019.
 - **Envisager lors du séminaire 2020, une réflexion sur le rôle d'une coordination JEP et sa place et son rôle dans les politiques publiques régionales,** avec la possibilité d'une intervention ressource extérieure (par exemple avec Le Rameau, laboratoire de recherche, qui travaille sur l'action des têtes de réseau associatives en lien avec LMA).

- **Sur cette base, se mettre dans les conditions de l'élaboration de notre nouveau projet politique et stratégique 2020/2022.**
- **Davantage de temps forts, de journées publiques ou de réflexion à organiser et à programmer en 2020** : notamment avec la rencontre thématique sur le Rapport du CESE sur l'Education populaire – Elle est envisagée le 16/01/20, de 17h à 19h (buffet à 20h) à Toulouse - à confirmer. Format 50 personnes, avec invitation large des membres du CRAJEP et des partenaires.
- **Portage d'actions autour de la participation des jeunes dans l'espace public** : Dialogue structuré/Provox, suite de notre action dans le cadre de l'animation des rencontres thématiques et territoriales du CRJ à réfléchir.
- **Autres actions d'intérêt régional à conduire et à envisager** en lien avec les travaux en cours dans les commissions (valorisation de l'animation volontaire et de l'engagement éducatif), action CREPS, opportunités éventuelles à saisir sur de nouveaux sujets (LCD...) suite à notre rencontre avec Marie Piqué...
- **Préparation/contribution du CRAJEP en amont des Elections régionales 2021 à envisager.**
- **Communication et valorisation du CRAJEP et de ses réseaux/ dimension ADR, ancrage territorial...** : la finalisation de notre état des lieux et de nos outils de communication début 2020, avec de nouveaux outils à disposition au niveau du CRAJEP, pour montrer la réalité de notre secteur et l'impact de nos actions sur les territoires, auprès de nos partenaires et dans le cadre des échéances à venir...

6. Questions diverses :

- **CESER :**
Point sur notre représentation au CESER suite à la démission de l'un de nos représentants, Ludovic Dubois (FMJC), nous avons adressé à la Préfecture/SGAR, la candidature de Louisa Meeschaert (CEMEA), qui s'était positionnée en 2017. Cette nomination ne devrait pas poser de problème et nous attendons l'arrêté de désignation officiel.
Point sur les 2 auditions du CRAJEP Occitanie :
Marianne revient sur l'audition du 25/10 relative au rapport sur les ruralités. Elle a été conduite en lien avec l'URAF Occitanie. Elle a consisté en une intervention du CRAJEP, reprenant la contribution élaborée au sein de la commission EP/territoires ruraux, portant sur le rôle des AJEP dans l'animation et le développement des territoires ruraux. Cette intervention a été illustrée par deux témoignages d'associations membres et de leurs actions : les Centres sociaux (Alain Toméo) et le MRJC (secrétaire général national).
Audition prévue le 15/11 autour du rapport sur l'orientation : avec les interventions de la Ligue de l'enseignement (Arnauld Tiercelin) et de l'UFCV (Sophie Baudriller). Un lien sera fait avec Camille Plagnard, notre représentante au sein de la commission 5 et pour harmoniser les 2 interventions.
- **Une demande de rencontre sera faite à Pascal Etienne – DRJSCS, entre le 09/12 et le 20/12/19** : Le CRAJEP souhaite échanger avec lui particulièrement sur 2 points :
 - Le soutien du CRAJEP Occitanie en 2020 : financement et conventionnement.
 - La réforme de l'Etat, l'organisation territoriale des services publics et l'évolution prévue des missions Jeunesse, Sport, Vie Associative et Cohésion Sociale.
- **Calendrier prévisionnel des instances fin 2019/1^{er} semestre 2020 :**

INSTANCES CRAJEP	Bureau		Conseil d'administration		Assemblée Générale	Séminaire du CA
Mois/Horaires	10h-13h	14h-17h	10h-13h	14h-17h	10h-17h	10h-17h
Décembre		<u>Mardi 10/12</u> MJC de Lézignan	<u>Mardi 10/12</u> MJC Lézignan			
Février	<u>Jeudi 27/02</u> Lieu à définir					
Mars			<u>Mardi 03/03</u> MJC de Lézignan			
Avril						<u>Jeudi 02/04</u> (travail sur le projet d'orientation 2020/2022) MJC Lézignan à confirmer
Mai	<u>Mardi 12/05</u> Lieu à définir					
Juin					<u>Date et lieu à définir</u>	